



HAL
open science

Le pouvoir des histoires : la lecture à voix haute au collège

Julie Guillemant

► **To cite this version:**

Julie Guillemant. Le pouvoir des histoires : la lecture à voix haute au collège. Education. 2021.
dumas-03617293

HAL Id: dumas-03617293

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03617293>

Submitted on 23 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Education
et de la Formation »

Parcours : Professeur Documentaliste

Le pouvoir des histoires :

La lecture à voix haute au collège

soutenu par
Julie Guillemant
le 18 mai 2021

Référent de mémoire
Mme Brigitte Tafforin

Jury de soutenance :
Mme Brigitte Tafforin et Mme Élodie Keller

**Master : "Métiers de l'Enseignement, de
l'Éducation et de la Formation"**

Parcours : Professeur Documentaliste

★
★
MÉMOIRE PROFESSIONNEL



*Le pouvoir des
histoires : la lecture à
voix haute au collège*



**Soutenu par
Julie Guillemant
Le 18 mai 2021**

**Référent de mémoire
Mme Brigitte Tafforin**

**Jury de soutenance
Mme Brigitte Tafforin et Mme Élodie Keller**

« Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout. »

Victor Hugo, discours d'ouverture du congrès littéraire international de 1878.

« Quand bien même les enfants à qui vous lisez des histoires ne deviendraient pas des lecteurs, nous n'auriez pas perdu votre temps. Vous auriez garni leurs poches, rempli leur malle au trésor de mots, de récits, d'images, dont ils pourront se saisir pour ne pas se sentir nus, perdus, face à ce qui les entoure, ou pour affronter leurs propres démons. Vous les auriez aidés à fabriquer des souvenirs qu'ils revisiteront longtemps après. Vous auriez ouvert des espaces propices au jeu, au rêve, à la pensée, à l'exploration de soi et du monde, aux partages, qui sont essentiels. (...) Pour cela, et pour bien d'autres choses encore, vous auriez fait oeuvre plus qu'utile. »

Michèle Petit, *Lire le monde*.

Table des matières

Introduction	1
1. Qu'est-ce que la lecture à voix haute ?.....	3
1.1 Définitions et approches de la lecture à voix haute.....	3
1.2 Historique de la lecture à voix haute.....	7
1.3 Enjeux de la lecture à voix haute pour les élèves et les enseignants.....	9
2. Les siestes contées : un outil de promotion de la lecture et d'apaisement du climat scolaire	13
2.1 Contexte de l'établissement	13
2.2 Mise en place : aspects pratiques et méthodologiques.....	14
2.3 Analyse des résultats	20
3. La lecture à voix haute, un outil pour développer les compétences des élèves...24	
3.1 Écouter des lectures à voix haute : développer l'argumentation et la sensibilité des élèves	24
3.1.1 « L'heure du conte ».....	24
3.1.2 Lectures par des intervenants extérieurs.....	26
3.2 Faire lire à voix haute : développer les compétences orales des élèves	28
Conclusion.....	31
Bibliographie	32
Bibliographies pratiques	33
Annexes.....	35
4ème de couverture.....	42

Introduction

La lecture à voix haute : un sujet vaste et complexe, dont on limite trop souvent les enjeux et les usages. Pour le plus grand nombre, elle est liée à l'enfance, à la lecture d'albums aux jeunes enfants par les parents et les enseignants, ou encore à l'apprentissage de la lecture pour les plus grands. Écouter des histoires lues à haute voix semble un privilège réservé aux plus jeunes, dans le but de travailler la lecture. En effet, la thématique de la lecture à voix haute a été l'objet de nombreuses recherches qui sont centrées sur un angle pédagogique, plus précisément sur l'apprentissage de la lecture dans le premier degré. Il est moins aisé de trouver des travaux de recherche sur l'analyse de cette pratique s'éloignant de cet apprentissage.

Pourtant, il serait intéressant de s'éloigner du prisme de la didactique de la lecture et de se questionner sur son intérêt pour les plus grands, en l'occurrence pour les collégiens¹. Il semble en effet pertinent d'étudier la lecture à voix haute en collège pour s'interroger sur son intérêt et les bienfaits qu'elle apporte aux élèves.

Ce questionnement offre l'occasion de mettre en lumière la lecture à voix haute et ses bienfaits sous un angle différent. Le travail avec les collégiens, pouvant se détacher de l'apprentissage de la lecture, va mettre en évidence les autres apports offerts par cette pratique. La question de la didactique de la lecture dépassée, nous pourrions nous intéresser à un autre aspect de la lecture à voix haute, nous centrer sur une lecture « plaisir » plutôt que sur une lecture « exercice » pour montrer, par exemple, son impact sur le plaisir de lecture, sur le travail de compétences en information-communication ou encore ses effets sur le climat scolaire.

En effet, face aux difficultés de certains pour lire en autonomie, au manque de culture littéraire ou tout simplement au manque d'intérêt pour la lecture, lire (et faire lire) à voix haute semble un bon outil à utiliser avec les collégiens. Beaucoup d'élèves ne sont pas accompagnés à la maison, l'École se doit alors de leur offrir une culture littéraire riche et variée. Trouver une façon ludique de promouvoir la lecture et les textes littéraires apparaît alors comme un axe de travail important, en

¹ Il est important de souligner le fait que nos réflexions pourront également éclairer l'intérêt de la lecture à voix haute chez les lycéens.

particulier pour le professeur documentaliste qui pourra dans un même temps développer les compétences des élèves en information et en communication.

De plus, face à la violence et aux incivilités présentes dans certains établissements, il paraît important que le Centre de Documentation et d'Information (CDI) soit un lieu qui accueille les élèves et leur propose des clubs, ateliers ou animations afin de canaliser l'énergie des élèves, de les investir dans une activité et de les apaiser. Dans notre étude, cet aspect s'illustre par la mise en place de siestes contées sur la pause méridienne et d'heures du conte sur des heures d'enseignement pédagogique.

L'objectif de ce mémoire est de mettre en lumière d'autres aspects importants de la lecture à voix haute, et de ne pas se concentrer uniquement sur les enjeux liés à l'apprentissage de la lecture. Comme le souligne Michèle Petit, la lecture à voix haute est un « immense chantier contenant encore de nombreuses zones d'ombre » (PETIT, 2014, p.171). Essayons de nous intéresser à ces zones d'ombres et ainsi de mettre en évidence ce que la lecture à voix haute apporte de « quantifiable » (les compétences langagières, communicationnelles et informationnelles) mais aussi de non « quantifiable », non « palpable » aux élèves. C'est-à-dire une culture littéraire, un goût pour la lecture qui les marquera pour toute leur scolarité mais aussi pour toute leur vie future.

1. Qu'est-ce que la lecture à voix haute ?

Tout d'abord, intéressons nous au cadre théorique de la lecture à voix haute afin de comprendre l'intérêt de notre questionnement. Connaître les différentes définitions et approches de la lecture à voix haute, son histoire et ses enjeux est primordial avant d'en étudier sa mise en pratique. La lecture à voix haute a son histoire et ses codes propres, il faut en avoir connaissance pour comprendre les enjeux de cette question.

1.1 Définitions et approches de la lecture à voix haute

Premièrement, il est important de mettre en lumière que la lecture à voix haute peut revêtir « une multitude de formes et de fonctions » (JEAN, 1999, p.12). C'est une pratique différente de la lecture silencieuse qui comporte ses propres spécificités. Elle permet d'aborder le texte littéraire et sa lecture sous un angle différent.

- **Définitions**

On ne peut définir la lecture à voix haute sans définir la notion de lecture. Ce sont deux notions intrasèquement liées. La lecture est définie dans le dictionnaire Larousse selon l'ordre suivant ² : premièrement c'est une « action de lire, de déchiffrer toute espèce de notation, de prendre connaissance d'un texte » ; deuxièmement c'est « le fait de savoir lire, déchiffrer et comprendre ce qui est écrit », troisièmement c'est « l'action de lire un texte à haute voix devant d'autres personnes ».

On peut observer que la lecture silencieuse apparaît comme notion première dans la définition de la lecture. La notion de décryptage, de déchiffrement, de compréhension du texte écrit est d'abord mise en avant pour, dans un troisième temps, évoquer la dimension orale de la lecture. Cette définition illustre le fait que la lecture oralisée est le plus souvent considérée comme secondaire. C'est le cas notamment par François Richaudeau, fondateur du centre d'études et de la promotion de la lecture. Selon lui, elle ne serait qu'un prolongement de la lecture intériorisée et ne servirait qu'à la perfectionner : elle serait un « entraînement à la

² Les définitions sont extraites du dictionnaire Larousse en ligne (<https://www.larousse.fr>)
Julie Guillemant

lecture silencieuse » (JEAN,1999, p.11). Il semble ne considérer la lecture à voix haute que comme une manière de se préparer à la lecture silencieuse, la vraie lecture selon lui.

Le lien entre lecture orale et lecture silencieuse est source de multiples débats où chacun propose sa propre vision des « types » de lecture. On peut observer que les définitions sont multiples et dépendent des points de vues mais aussi des époques. Pour exemple, dans le dictionnaire Littré³, écrit à la fin du XIXe siècle, la lecture est définie ainsi : premièrement c'est « connaître les lettres et savoir les assembler en mots », deuxièmement c'est « prononcer à haute voix ce qui est écrit ou imprimé. Lire haut, tout haut », troisièmement c'est « prendre connaissance du contenu d'un écrit, d'un livre ». On observe que la lecture à voix haute apparaît en deuxième point contrairement au dictionnaire Larousse où elle n'est évoquée qu'au troisième point. Cela peut s'expliquer par la place de la lecture à voix haute qui était plus importante auparavant. Cette dernière évolue au fil du temps, de la société.

Hans Lösener, didacticien spécialiste de la lecture, propose le modèle suivant : la lecture silencieuse serait une « lecture-information » qui sert principalement à extraire des informations d'un texte, tandis que la lecture orale serait une « lecture-écoute », qui permet de suivre une pensée, un point de vue. Elle apparaît alors comme un « acte poétique » (LÖSENER, 2018, p.64) qui offre quelque chose de différent de la lecture silencieuse.

Ce point de vue est en accord avec la question posée par ce mémoire où la lecture serait un outil de promotion de la lecture et d'apaisement du climat scolaire. Apporter à la lecture orale un caractère poétique serait une piste à explorer afin de montrer que la lecture orale peut ouvrir les élèves au monde de la lecture grâce à ses caractéristiques qui lui sont propres. Lire un texte à l'oral apporte autre chose que de le lire silencieusement : un rapport différent à la lecture naît et peut attirer de nouveaux lecteurs. La richesse de la lecture oralisée repose en particulier dans la multiplicité des formes qu'elle peut prendre.

³ Définitions extraites du dictionnaire en ligne Le Littré (<https://www.littre.org>)
Julie Guillemant

- **Pratiques**

En effet, la lecture à voix haute connaît plusieurs pratiques et peut impliquer des modalités très différentes. Elle se module en fonction de différentes situations : la lecture d'enfants entre eux, du maître ou de l'enseignant aux élèves, lecture des parents à l'enfant le soir, lectures entre adultes, lecture à voix haute pour soi, pour les autres dans le cadre d'un atelier d'écriture, de clubs lecture, de l'enregistrement sur un média... La liste pourrait être infinie car chaque moment, chaque endroit suppose une lecture bien particulière.

Une fois le contexte déterminé, le lecteur peut choisir de lire un livre dans son entièreté ou au contraire de ne lire que le début du livre ou un extrait. Lire un livre dans son ensemble permet de transmettre la parole de l'auteur, de raconter l'histoire de son début à la fin : la lecture est alors plutôt perçue comme un voyage, une évasion où celui qui écoute se laisse bercer par l'histoire. Lire le début ou l'extrait d'un livre permet d'éveiller la curiosité, de faire découvrir une voix, un style. Le choix du passage est alors très important car il doit donner envie à celui qui écoute de poursuivre sa lecture : il faut qu'il y ait un certain suspense, de l'humour ou qu'il offre quelque chose de particulier (un passage inspirant, une leçon,...).

Le choix du passage est très important car il faut qu'il ait un sens pour celui qui écoute, qu'il comprenne pourquoi ce passage a été lu, son intérêt. Le passage lu doit apparaître comme une découverte, évoquer des sensations, des sentiments, des émotions, des interrogations,... Ce n'est pas un choix anodin, le choix des lectures est une véritable réflexion à mener, un travail qui prend du temps.

Ce questionnement se rapproche de celui de la bibliothérapie. C'est un outil thérapeutique qui apparaît en 1916, dans un hôpital où l'on tentait de soigner les maux psychologiques des militaires traumatisés par la Première Guerre mondiale (DETAMBEL, 2015). La bibliothérapie consiste en l'utilisation d'un ensemble de lectures sélectionnées en tant qu'outils thérapeutiques dans le but de résoudre des problèmes personnels. Ces textes sont utilisés en médecine et en psychiatrie pour résoudre les problèmes personnels par l'intermédiaire d'une lecture dirigée. La littérature est utilisée comme un médicament, comme un remède au mal-être des patients. Ainsi, la bibliothérapie montre tout l'intérêt du choix du texte et des effets qu'il peut avoir sur le lecteur, sur celui qui écoute l'histoire, l'extrait d'un texte. Régine Détambel évoque ce qu'elle appelle « la force du livre » qui permet la libération et

Julie Guillemant

l'ouverture à soi et aux autres. La littérature apparaît, sous sa pensée, comme un outil thérapeutique, comme un objet qui peut soigner, qui est rempli de pouvoirs et peut guérir toutes sortes de maux. Il est important d'avoir conscience de cet aspect de la lecture lorsque l'on propose des lectures à voix haute.

- **Un acte complexe**

Lire à voix haute est un véritable engagement, la lecture doit répondre à un projet, à un désir de communication. Pour pouvoir captiver son auditoire, il faut que la lecture ait un véritable sens, prenne une direction, soit le reflet d'un véritable choix. Le texte lu ne doit pas être choisi au hasard car lire à voix haute est un vrai investissement : la lecture sera le reflet de la pensée du lecteur. Il faut aimer le texte pour pouvoir l'animer et le faire vivre au mieux : c'est « un acte volontaire qui engage la personne entière » (CAUSSE, 2005). Michèle Petit souligne cela en mettant en avant que l'une des conditions pour que la lecture à voix haute soit une voie d'accès au désir de lire et que l'enfant doit sentir que le lecteur souhaite partager avec lui, que le texte lui tient à coeur et qu'il lui donne du plaisir. L'idéal est alors de choisir le ou les textes lus en fonction du public visé. Cela suppose de connaître ses auditeurs, ce qui n'est pas toujours possible.

Cependant, il ne faut pas oublier que celui qui lit n'est qu'un « passeur », qu'il n'est présent que pour prêter sa voix au texte et non se mettre en avant. Il doit laisser sa place à l'auteur pour mettre en avant son texte. Il doit laisser sa place « à l'Autre » (PETIT, 2014). Mais pour cela, il faut bien savoir lire à voix haute, ce qui n'est pas chose aisée comme le souligne Hans Lösener dans son article « La lecture à haute voix dans l'enseignement ». Selon lui, les enseignants auraient besoin d'une formation spécifique sur la lecture à voix haute afin de valoriser au mieux les textes lus. En effet, une lecture à voix haute réussie nécessite beaucoup de « paramètres ». Nous n'allons pas tous les énumérer ici car ce n'est pas le sujet de ce mémoire mais en voici les plus importants : le travail de la voix qui est lié au souffle, à l'articulation et au rythme ; l'accentuation ; l'intonation ; les liaisons ; le corps qui comprend une triple association (regard, audition, phonation) ; la posture ; les mimiques ou encore la gestuelle des mains⁴.

⁴ Pour plus d'informations, consulter le chapitre « Apprendre à lire à voix haute » : Jean, G. (1999). *La Lecture à haute voix*. Paris : Les éditions de l'atelier, p.141-168.

1.2 Historique de la lecture à voix haute

La lecture à voix haute et ses multiples formes ne prennent tout leur sens que lorsqu'elles sont situées dans leurs contextes historiques. Il apparaît nettement que durant l'Antiquité gréco-latine, pour ne s'en tenir qu'au passé culturel indo-européen, la lecture à voix haute a été majoritairement la seule pratique de lecture, jusqu'à lentement évoluer vers la normalisation de la lecture silencieuse.

Tout d'abord, rappelons que l'écriture est intimement liée à l'oralité. L'écriture hiéroglyphique née entre le IV^e et II^e millénaire avant J-C est un ensemble de pictogrammes, idéogrammes et phonogrammes. Ces signes transcrivaient des sons propres à la langue que représentait graphiquement l'écriture. On peut ainsi affirmer que la lecture est née avec l'écriture : lire c'est savoir prononcer les sons transcrits⁵. La lecture à voix haute était indispensable pour communiquer l'écriture à ceux qui ne savaient pas la lire. Elle était la lecture la plus importante car la plupart des personnes ne savaient ni lire ni écrire.

Il est difficile de se prononcer avec exactitude sur ce qu'était la lecture à voix haute des peuples mésopotamiens et égyptiens, mais on sait mieux ce qu'elle pouvait être pour les Grecs et les Romains. C'est à partir du rôle de la lecture oralisée chez ces derniers que l'on peut tracer l'évolution en même temps que la permanence d'un mode de lecture qui, tout en cédant peu à peu sa place à la lecture silencieuse, n'en demeure pas moins jusqu'au XIX^e siècle une manière de lire, d'apprendre à lire et dont la convivialité fait qu'elle connaît un regain d'intérêt de nos jours.

En effet, la culture grecque classique était une culture de la parole orale : les orateurs avaient une place très importante dans la société, tout comme les histoires transmises oralement qui faisaient partie intégrante de la culture grecque. De nombreux orateurs se « produisaient » en public pour mettre en lumière leur éloquence, la lecture à voix haute était un véritable spectacle qui était très apprécié. À cette époque, l'écriture était une « mémoire, » un moyen de conserver l'oralité. L'écriture était secondaire et c'est l'oralité qui était prépondérante contrairement à aujourd'hui.

⁵ Cela explique pourquoi les définitions évoquées ci-dessus évoquaient la notion de « déchiffrage » du texte.

Dans la culture romaine, la lecture silencieuse se développe lentement : l'écriture devient un moyen d'inscrire la voix, un intermédiaire. Toutefois, la lecture silencieuse et individuelle reste un acte marginal. La lecture à voix haute est mise en avant et utilisée dans l'enseignement, notamment par les *rhéteurs* et les *ludi magister*. Les lectures publiques sont très appréciées et s'apparentent au théâtre : la lecture à voix haute est au service du texte, elle lui donne de la force et de l'ampleur. La lecture est emphatique et forcée, elle est au service des arts oratoires : elle sert à mettre en avant le lecteur plutôt que le texte. Elle demande un véritable apprentissage et n'est pas un art de l'improvisation. Il existe également des esclaves spécialisés dans la lecture, les *anagnostes*, qui sont présents dans les maisons pour lire des textes à haute voix à leurs maîtres.

À cette époque, une figure se détache : celle de Quintilien qui apparaît comme un précurseur. Il souhaite simplifier la lecture à haute voix, la rendre plus naturelle pour mettre en avant le texte plutôt que l'orateur. Selon lui, c'est un acte qui engage le corps et l'esprit. Il renverse le modèle de son temps où la lecture à voix haute apparaît comme une forme d'éloquence, la source même de la culture de l'écrit.

Ces deux visions de la lecture à voix haute cohabitent jusqu'au Moyen-Âge où l'apparition de l'imprimerie, aux alentours de 1454, va bouleverser la lecture. Les livres imprimés, en simplifiant l'accès à la lecture et le déchiffrement des caractères, vont favoriser la lecture silencieuse. La religion chrétienne va devenir de plus en plus importante dans la société et va imposer son modèle. Les clercs et les gens d'Église sont des maîtres de lecture : ils lisent et récitent les textes aux fidèles, qui eux doivent intérioriser leurs lectures. Cette intériorisation a été mise en avant par Saint-Augustin qui oppose la lecture à voix haute qui est de l'ordre de la forme et de la sensualité, à la lecture silencieuse qui serait une lecture du sens et de la spiritualité (LÖSENER, 2018). Sous ce regard, la lecture à pratiquer et celle de la lecture silencieuse qui devient une pure opération mentale de déchiffrement, de compréhension et d'analyse du texte. Cette pratique va se répandre dans les écoles et les universités.

Au XVIII^e siècle, la lecture à voix haute représente l'autorité du père de famille et du maître d'école. Elle devient un « objet transitionnel » (Donald Winnicott) qui crée un lien imaginaire et vécu entre l'intimité de l'enfant et le monde extérieur.

Des usages de lecture à voix haute sont toujours existants et se maintiennent jusqu'à aujourd'hui : la lecture lors de rencontres en librairie, dans les assemblées religieuses ou lors des fêtes. Elle revêt un caractère de socialisation, elle fait le lien entre les textes, les signes, les images et l'oralité.

Même si à l'École la lecture silencieuse reste la norme, on peut constater un regain d'intérêt pour la lecture à voix haute et l'expression orale. Pour exemple, des examens oraux ponctuent la scolarité des élèves : l'oral du diplôme national du brevet au collège et le grand oral du baccalauréat général et technologique au lycée. L'oralité connaît un renouveau, elle redevient plus importante. Grâce à ce retour de l'oralité, la lecture à voix haute redevient populaire pour le grand public. Elle reprend une place plus importante à l'École et dans la société en général.

Des concours de lecture à voix haute apparaissent et touchent un grand nombre de personnes. Le concours « Si on lisait à voix haute » de l'émission la Grande librairie créé en 2019 illustre bien cette constatation. Il est organisé par « France Télévisions » en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Le concours est ouvert aux collégiens et aux lycées de chaque établissement français. La finale se déroule à la télévision sur la chaîne de France 5. Pour la deuxième émission du concours, en 2020-2021, 130 000 élèves ont participé au concours et envoyé des vidéos où ils lisent un texte à voix haute. Ainsi, on peut affirmer que la lecture à voix haute connaît un renouveau, elle touche le grand public, apparaît à la télévision et elle est diffusée à un public national.

1.3 Enjeux de la lecture à voix haute pour les élèves et les enseignants

Si la lecture à voix haute connaît un succès croissant, c'est sans doute parce qu'elle est un outil qui permet de travailler des enjeux très importants et qui sont redevenus primordiaux avec le retour prépondérant de l'oralité à l'École.

Tout d'abord, la lecture à voix haute est importante au niveau sociétal. La sociologie a montré l'importance de l'École pour réduire les inégalités au niveau de la lecture. Pierre Bourdieu, sociologue, a expliqué cela sous le terme de la « reproduction sociale ». Selon lui, la lecture dépend du milieu social. Le plus souvent, les enfants issus de milieux défavorisés sont éloignés de la culture dans le

domicile familial. Ainsi, c'est à l'École d'offrir une culture littéraire aux enfants et adolescents afin qu'ils puissent s'intégrer au mieux à la société. Pierre Bourdieu met en lumière des usages plus discrets qu'offre la lecture : elle contribue à ce que les lecteurs, quelque soit leurs âges, soient mieux à même de résister aux processus d'exclusion, qu'ils aient plus de marges de manoeuvre par rapport aux déterminismes sociaux. Étant donné que la lecture est un moyen de se construire, d'élaborer son intériorité et sa subjectivité, la lecture à voix haute apparaît comme un moyen d'offrir aux élèves ce qu'ils n'ont parfois pas à la maison (PETIT, 2002). C'est une porte d'entrée facile d'accès pour découvrir et développer sa culture littéraire. Écouter une histoire, un texte est possible pour tous, quelque soit le niveau de culture générale de la personne. C'est une première porte d'entrée « facile » vers la lecture. Elle permet de partager la littérature à tous, quelque soit le niveau ou les difficultés de chacun. C'est un moyen d'approche du livre facilité pour les faibles lecteurs (SALLENAVE, 2009) et un moyen de redécouverte de la lecture pour d'autres. C'est un outil qui permet de réduire les inégalités sociales et culturelles.

La lecture à voix haute est également un moyen d'apaiser le milieu scolaire, d'éloigner les élèves de leur monde étroit et souvent dur (SALLENAVE, 2009), de s'ouvrir sur le monde et de s'évader du quotidien en cultivant son imaginaire. La lecture peut devenir un véritable moyen d'évasion pour les élèves qui connaissent une vie quotidienne difficile. Danièle Sallenave, dans son livre intitulée « *Nous, on aime pas lire* »⁶, constate cela en proposant de la lecture à voix haute pendant toute une année scolaire à des élèves de 3e d'un collège « ambition réussite »⁷. Elle affirme même que « lire, ça aide à vivre », que c'est pour les élèves un moyen de s'échapper du quotidien, de rêver, d'imaginer, de s'ouvrir à un monde meilleur. Elle appuie ses propos en se basant sur ses observations : les élèves qui n'aimaient pas lire au départ, apprécient la lecture et continuent à lire après son départ. La lecture à voix haute permet de pratiquer la lecture, de cultiver son goût pour la lecture et aussi d'affiner ses goûts personnels.

La pratique de Danièle Sallenave est similaire à l'approche de la bibliothérapie qui considère le livre comme un moyen de « sortir de l'enfermement,

⁶ Les guillemets sont présents dans le titre du livre car il s'agit de paroles prononcées par un collégien.

⁷ Les Réseaux Ambition Réussite (RAR) correspondent aux Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) aujourd'hui.

de la lassitude, pour se réinventer, vivre et renaître à chaque instant » (DETAMBEL, 2015). La lecture dirigée de ses extraits ou ouvrages donnent à voir la vie sous un autre aspect pour mieux réfléchir et rebondir. Sous cet angle, la littérature offre une « éducation sensible » (DETAMBEL, 2015), une nouvelle attention portée à la vie humaine ordinaire afin de mieux percevoir sa beauté, ses détails et ses nuances. Elle devient une expérience intellectuelle et sensible qui ouvre à un nouveau mode de pensée et qui apporte « confiance en soi et en son avenir » (BETTELHEIM, 1999).

Sous un angle pédagogique, on peut souligner le fait que la lecture à voix haute travaille les compétences des élèves. Hans Lösener, dans son article sur la lecture à voix haute dans l'enseignement, met en avant six bénéfiques pour les élèves : une meilleure lecture et expression orale ; le plaisir de lire ; le travail de la voix et du corps ; une meilleure confiance en soi ; un développement de la personnalité ; un intérêt renforcé pour la langue et la littérature. Ainsi, plusieurs compétences se dégagent de ces affirmations : les compétences en information-communication et les compétences autour de l'apprentissage de la lecture et de la langue française. Elles sont toutes deux travaillées avec la lecture à voix haute.

Les compétences en information-communication peuvent notamment être travaillées avec le professeur documentaliste, expert en sciences de l'information et de la communication (SIC). Le travail autour de l'expression orale peut s'articuler avec la préparation à l'oral du diplôme national du brevet ou au grand oral du baccalauréat. Faire lire à voix haute permet en effet de travailler les compétences en communication : travailler sa gestuelle, sa respiration, sa voix pour réussir à mieux communiquer et à mieux s'exprimer.

Ces compétences s'articulent autour du socle commun de connaissances, de compétences et de culture⁸. Le domaine 1 « les langages pour penser et communiquer » est notamment un domaine dont la lecture à voix haute développe les connaissances et les compétences. Apprendre à lire à voix haute permet de travailler un point essentiel de ce domaine « Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit » : lire à voix haute apprend aux élèves à communiquer de façon claire et organisée, à savoir adapter et moduler leur lecture

⁸ Ministère de l'éducation nationale. (2015). Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Repéré à [https:// www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm?cid_bo=87834](https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm?cid_bo=87834)

en fonction de la nature et de la difficulté du texte mais aussi de construire ou vérifier le sens de ce qu'ils lisent en combinant avec pertinence et de façon critique les informations explicites et implicites issues de la lecture. La lecture à voix haute sollicite également les compétences liées au domaine 3 « La formation de la personne et du citoyen » : la lecture commune et le temps d'échange qui la suit permet en effet de travailler l'expression de la sensibilité et des opinions ainsi que le respect d'autrui. Les différents textes permettent de travailler des sentiments et des émotions diverses et ainsi d'ouvrir le dialogue pour permettre aux élèves d'apprendre à communiquer leur point de vue tout en respectant les opinions et la liberté de ses camarades.

Ce travail autour des émotions permet aux élèves de se questionner sur eux-mêmes à travers les personnages auxquels ils peuvent s'identifier. La littérature participe ainsi à la construction de soi, à la structuration du « je » qui se joue à l'adolescence (CAUSSE, 2005). Bien choisi, les textes peuvent répondre à des questions qui ne sont pas toujours exprimées par les élèves. Cet échange autour de textes littéraires permet de faire réfléchir les élèves, de travailler leur argumentation ainsi que leur ouverture d'esprit.

En définitive, la lecture à voix haute est un comportement, une compétence à acquérir par les élèves. Le professeur documentaliste, travaillant en collaboration avec la communauté éducative, peut accompagner l'élève dans l'acquisition de cette compétence en développant une politique de lecture, en ouvrant l'établissement sur son environnement culturel. Il contribue ainsi à l'éducation culturelle et citoyenne de l'élève comme à son épanouissement personnel.

2. Les siestes contées : un outil de promotion de la lecture et d'apaisement du climat scolaire

Les points précédemment évoqués nous invitent à nous questionner sur l'intérêt de la lecture à voix haute au collège. À travers la mise en place, dans un premier temps, de siestes contées, nous pouvons ainsi, à partir de constatations et d'analyses de questionnaires, observer si le fait d'écouter des histoires lues oralement permet aux élèves de lire davantage, si la lecture à voix haute peut être un véritable outil de promotion de la lecture ? Ce questionnement sera également l'occasion de nous interroger sur le lien entre la lecture et le climat scolaire, d'analyser l'impact de la lecture sur les élèves.

2.1 Le contexte de l'établissement

Cette question s'est posée naturellement au collège du Mont d'Or de Manosque où le niveau de lecture est très faible pour les sixièmes entrants dans l'établissement. Lors de la rentrée scolaire, les différents professeurs mettaient en avant cette problématique, les professeurs de lettres étant véritablement inquiètes sur ce point. Le test de lecture « Fluence » réalisé au début de l'année scolaire, a mis en avant ce faible niveau de lecture. Ce test, qui mesure le nombre de mots correctement lus à la minute, a été effectué auprès de toutes les classes de sixième. Pour exemple, dans la classe de 6A, avec qui un travail autour de la lecture a été effectué par la suite⁹, 14 élèves sur les 21 élèves de la classe lisent en dessous des 120 mots par minute attendus à la fin de la classe de CM2. Le niveau de lecture est donc faible pour une grande majorité des élèves. La constatation est identique pour les deux autres classes de sixième de l'établissement.

Suite à ces résultats, la principale du collège, Mme de Cock, a voulu faire de la lecture un axe de travail pour l'année scolaire 2020/2021. Des accompagnements en lecture sous forme d'aide aux devoirs ont été mis en place, le travail autour de la lecture a été renforcé par les professeurs de lettres et il semblait important que la professeure documentaliste, de part ses missions pédagogiques, son travail pour la

⁹ Ce travail sera présenté et analysé dans la deuxième partie de ce mémoire.
Julie Guillemant

mise en place d'une politique de lecture et ses missions d'ouverture culturelle, participe à travailler et à promouvoir la lecture.

Étant donné le milieu social assez défavorisé des élèves¹⁰, notons également que ces derniers n'ont, en général, que peu accès à la culture depuis le domicile familial. Un grand nombre de parents d'élèves ne parlent pas correctement ou pas du tout la langue française. Suite à des discussions avec des élèves, il s'est avéré que la plupart d'entre eux n'ont pas ou peu de livres à leur domicile et n'ont pas connu de lectures à voix haute dans leur jeunesse, excepté à l'école primaire.

L'idée de proposer des lectures à voix haute dans le CDI est donc apparue assez naturellement. Il paraissait intéressant de se demander si la lecture à voix haute peut donner envie de lire aux élèves, ou tout du moins d'être plus curieux envers la littérature. Si cette pratique, peu connue des élèves dans leur cercle familial, pouvait être un outil de promotion de la lecture. L'objectif étant de sensibiliser les élèves à la littérature en choisissant des textes variés et avec des thématiques multiples et attrayantes pour susciter leur envie de lire et donc d'améliorer leur lecture. Le travail des professeurs de français sur l'apprentissage et les méthodes de lecture, associé au travail de la professeure documentaliste sur la promotion de la lecture devraient, dans l'idéal, améliorer le niveau de lecture des élèves.

2.2 Mise en place : aspects pratiques et méthodologiques

Suite à la présentation du contexte du collège du Mont d'Or et de la problématique de l'établissement liée à la lecture, intéressons nous à la mise en place des siestes contées au sein du CDI par la professeure documentaliste.

• Aspects pratiques

En accord avec la cheffe d'établissement, la professeure documentaliste a proposé la mise en place de siestes contées dans le CDI sur le temps de la pause méridienne. Ce moment a été choisi afin qu'un large nombre d'élèves puisse y participer. L'accès est libre et basé sur le volontariat. Les élèves ne s'inscrivent pas

¹⁰ Le nombre d'élèves boursiers dans l'établissement s'élève à 66%, ce qui est assez important.
Julie Guillemant

et viennent librement à la sieste contée de leur choix : ils ne s'engagent pas sur la durée, ils peuvent, s'ils le souhaitent, ne venir qu'à une sieste contée.

Les siestes contées étaient mise en place chaque premier lundi du mois¹¹. La professeure documentaliste s'est toutefois adaptée au besoin des élèves : durant l'hiver, étant donné que la demande a été plus forte de la part des élèves, elle avait lieu tous les lundis. À la venue des beaux jours, le rythme mensuel a été repris car les élèves préféraient profiter du soleil en s'amusant dans la cour de récréation. Il est d'ailleurs important de noter que la météo joue un rôle sur le nombre d'élèves présents à la sieste contée : plus le temps était ensoleillé et moins d'élèves se rendaient à la sieste contée.

Des mois d'octobre à mars, les siestes contées se déroulaient dans le CDI. Dans un premier temps elles avaient lieu dans l'annexe, qui est une grande salle située à côté du CDI. Mais cette dernière est très grande, peu décorée et peu chaleureuse : par la suite les siestes contées ont eu lieu dans le CDI même. Lire au milieu des livres était plus agréable pour tous. Des tapis de sport étaient disposés dans le CDI afin que les élèves soient installés confortablement.

Ensuite, durant le mois d'avril, la sieste contée a eu lieu dans la cour du collège qui dispose d'un immense espace¹². Les lectures se déroulaient dans un espace au calme, éloigné de la cour de récréation. Les élèves et les lecteurs s'installaient dans un coin d'herbe, au soleil, sous les arbres. Le fait de réaliser la sieste contée en extérieur durant ce mois a permis d'attirer plus d'élèves. En effet, au mois de mars, la lecture s'était déroulée au CDI un jour ensoleillé et il n'y avait que 5 élèves présents contrairement à une dizaine les autres mois. Il est donc important de toujours s'adapter pour susciter l'intérêt des élèves.

Au mois de mai, au vu de la situation sanitaire et des cours en distanciel, la sieste contée a eu lieu sous format numérique, par le biais d'enregistrement audio déposé sur l'Espace Numérique de Travail (ENT). Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (04), il s'agit de Néo. Il est régulièrement consulté par les élèves car certains professeurs déposent les devoirs à effectuer sur ce support.

¹¹ Le choix du lundi a été fait pour des raisons pratiques mais aussi pour offrir aux élèves un moment de calme et de détente pour reprendre la semaine en douceur.

¹² Le collège du Mont d'Or accueillait auparavant plus de 1000 élèves contre 320 aujourd'hui. Le bâtiment et la cour de récréation sont donc très grands.

L'enregistrement de la sieste contée a été déposé sur le blog du CDI présent sur Néo. Il est difficile de savoir combien d'élèves il a touché car il n'existe pas de moyen de le vérifier sur le blog. Il n'y a pas de statistiques du nombre d'utilisateurs ayant vu ou lu l'article.

Pour promouvoir les siestes contées tout au long de l'année scolaire, un affichage a été mis en place : une première affiche est visible toute l'année et indique que la sieste contée a lieu tous les premiers lundi du mois au CDI¹³. Une seconde présente, chaque mois, la sieste contée à venir. Les affiches sont visibles à trois endroits de l'établissement : sur la porte du CDI, sur la porte de la vie scolaire (un endroit très consulté par les élèves car il contient les informations importantes du collège) et enfin sur la porte du foyer, un endroit stratégique où beaucoup d'élèves se rendent sur la pause méridienne.

L'affichage est très important car c'est un repère pour les élèves mais aussi un moyen de promotion de l'activité. Les affiches sont réalisées avec soin sur le site CANVA : des motifs, dessins de couleurs sont utilisés pour attirer l'oeil. Le design de l'affiche est choisi avec soin et en lien avec la thématique des lectures. À plusieurs reprises des élèves se sont rendus à la sieste contée car l'affiche les avait interpellés et leur avait donné envie de découvrir la thématique du jour¹⁴.

La promotion de l'activité est également réalisée au sein du CDI : la professeure documentaliste en fait la publicité auprès des élèves qui se rendent au CDI, publie l'affiche du mois sur le blog du CDI présent sur l'espace numérique de travail (ENT) du collège. Le bouche à oreille est également important pour ce type d'activité. Souvent, les élèves demandent l'avis de leurs camarades avant de s'y rendre à leur tour.

Pour donner envie aux élèves d'assister à la sieste contée, des thématiques attrayantes ont été choisies. Par exemple, le thème des sorcières au mois d'octobre pour faire le lien avec Halloween ; le thème des samouraïs et de l'Asie qui plaît beaucoup aux collégiens ; le thème de la magie qui est un incontournable face au succès toujours important d'Harry Potter. Il semble primordial pour attirer des « petits

¹³ L'affiche est visible à l'annexe 1, page 36. Elle avait été modifiée durant la période où les siestes contées avaient lieu tous les lundis.

¹⁴ Cela a été constaté notamment au sujet de la sieste contée sur la thématique des sorcières, visible à l'annexe 2, page 37 de ce mémoire.

lecteurs » de choisir des thématiques généralistes et qui plaisent aux élèves. Si un élève se rend une fois à la sieste contée car le thème lui plaît et non pour la lecture en elle-même, il est possible qu'il revienne pour la prochaine sieste contée si cela lui a plu. Le thème est un moyen d'accroche, il faut réfléchir aux thématiques afin de pouvoir plaire au plus grand nombre, au début de la mise en place de l'atelier, tout du moins. Au cours de l'année, on peut proposer des thèmes plus précis et des textes plus « difficiles » car le public sera habitué au rendez-vous et se rendra plus facilement à la sieste contée. Il faut capter le public au début de l'année afin de pouvoir proposer des choses plus complexes au fil du temps. La sieste contée est un outil qui est mouvant, il faut aller du plus simple au plus complexe pour créer une véritable progression dans la difficulté des textes et permettre aux élèves d'acquérir des compétences dans la compréhension des textes littéraires.

• Aspects méthodologiques

Après avoir explicité le travail de mise en place autour des siestes contées, intéressons nous à la méthodologie d'une sieste contée, aux éléments centraux qui la constituent.

Tout d'abord, au sujet des aspects « pratiques », lorsque la sieste contée se déroulait dans le CDI, l'espace de lecture était installé le matin, vers 11h30 à l'aide des élèves volontaires présents au CDI. Ils aidaient la professeure documentaliste à mettre les tapis¹⁵ et les fauteuils de lecture en place. Les musiques et les podcasts étaient diffusés grâce à une enceinte portative appartenant à la professeure documentaliste. Des plaids étaient également mis à disposition par le Foyer Socio-Éducatif (FSE) mais au vu de la situation sanitaire ils n'ont pas été proposés aux élèves. Toutefois, lorsque la situation sanitaire sera revenue à la normale, l'utilisation des plaids pendant l'hiver pourrait être très agréable pour les élèves.

En ce qui concerne le contenu de la sieste contée, la trame était identique pour chacune : elle comprenait dans un premier temps une présentation de la sieste contée, puis la lecture de textes sur fond musical suivie de l'écoute d'un podcast en lien avec les lectures offertes, pour se terminer sur un court temps d'échange. Lors

¹⁵ Le CDI dispose de tapis de sport achetés par une ancienne professeure documentaliste. Cela est très pratique car les tapis sont déjà dans le CDI : cela permet de gagner du temps et d'éviter de la logistique.

de certaines siestes contées, ce temps d'échange était également le temps de remise des questionnaires étudiés dans ce mémoire.

Déroulement de la sieste contée

(45 mn sur la pause méridienne)

5mn : temps de présentation

15mn : temps de lecture

15mn : écoute d'un podcast

10mn : temps d'échange

Pour être plus précis, développons les différents temps composant la sieste contée. La présentation de la sieste contée est un petit temps au début de l'heure où le ou les lecteurs¹⁶ présentent la thématique du jour, les textes qui vont être lus et le podcast qui va être écouté. Ce temps est important pour apporter un sens à ce moment et pour que les élèves comprennent la logique des lectures écoutées.

Ensuite vient la lecture des textes. Elles se déroulent sur un fond musical composé de musiques libres de droits¹⁷. Ces musiques sont choisies en fonction du thème et des textes lus : plus ou moins douces ou rythmées. Il est important qu'elles ne comportent pas de paroles et qu'elles ne comprennent pas de « rythmes » différents afin de ne pas prendre le pas sur la lecture. Une musique qui serait trop « intense » prendrait le dessus sur le texte lu, l'attention serait portée sur la musique plutôt que sur le texte, ce qui n'est pas le but de la sieste contée.

Pour la lecture, les textes sont choisis en amont et avec soin. C'est une étape primordiale pour que la sieste contée soit une expérience positive et agréable pour tous. Comme nous l'avons vu précédemment, il est important que celui qui écoute ressente l'envie du lecteur et son enthousiasme face au texte. C'est pour cela qu'il faut prendre du temps pour trouver le bon texte mais aussi pour s'en saisir, pour connaître le texte et le partager au mieux. Avant chaque lecture, le livre est placé dans son contexte, l'adulte explique le début du livre ou son contexte de publication.

¹⁶ La professeure documentaliste était parfois accompagnée d'un autre lecteur : M. Colin Hohmann, service civique allemand qui était présent 4h par semaine au sein du CDI.

¹⁷ Les sites utilisés sont <https://soundcloud.com/> et <https://icons8.com/music/>
Julie Guillemant

En général, deux ou trois extraits d'oeuvres différentes sont lus. Ils peuvent être des extraits choisis, le début d'une oeuvre, le genre était volontairement varié (roman, documentaire, poème,...) afin de faire découvrir aux élèves un panorama de la littérature.

Les lectures sont suivies par l'écoute d'un podcast en lien avec la thématique et les lectures offertes. Le choix de proposer l'écoute de podcasts a été fait afin de proposer des lectures variées, vivantes mais aussi afin de faire découvrir ce média souvent inconnu par les élèves. Le podcast permet de proposer des lectures plus vivantes, contenant des effets musicaux, des bruitages, etc. C'était un moyen différent de promouvoir la lecture et l'écoute d'histoires¹⁸. Le podcast *Les Odyssées*, proposé par la radio *France Inter* en partenariat avec Pronote, était un outil précieux : il permettait de donner vie à des personnages en lien avec les textes lus en racontant l'histoire de leur vie. Il était fortement apprécié par les élèves grâce à son dynamisme et à ses touches d'humour. Pour cette étape, il faut également effectuer soigneusement sa sélection. Pour exemple, quand plusieurs podcasts semblent correspondre à la sieste contée, il est important de les écouter afin de choisir celui qui semble le plus adapté, celui qui pourra le plus intéresser les élèves par son intérêt, son humour, son intrigue,...

Enfin, la sieste contée se terminait sur un moment d'échange entre les élèves et le ou les adultes présents. La professeure documentaliste demandait l'avis des élèves sur les textes écoutés ainsi que leurs ressentis. Cela donnait souvent lieu à des échanges très enrichissants. Chacun pouvait ainsi s'exprimer et donner son avis sur la sieste contée, tout en respectant l'avis d'autrui. Durant ce moment, les livres lus étaient également proposés à l'emprunt afin de pouvoir poursuivre la lecture.

Ainsi, on peut observer qu'une sieste contée est une activité facile à mettre en place mais qui demande plus de préparation que l'on ne peut le penser. Ce n'est pas quelque chose qui s'improvise, si la sieste contée est préparée rapidement cela se ressent. Sélectionner la thématique, les textes, les musiques, le podcast prend du temps si l'on fait ce travail consciencieusement.

¹⁸ Se reporter à la bibliographie pratique, page 34, pour retrouver une sélection de podcasts.
Julie Guillemant

2.3 Analyse des résultats

Nous pouvons à présent nous demander, à travers des observations et l'analyse des questionnaires remis aux élèves, si les siestes contées contribuent à la promotion de la lecture et à l'apaisement du climat scolaire.

Du début de l'année scolaire jusqu'au mois de mai, sept siestes contées ont été proposées aux élèves, dont une en distanciel. Durant quatre de ces siestes contées, un même questionnaire a été remis aux élèves à la fin de la séance. Au total, ces quatre questionnaires ont touché quarante-cinq élèves, soit une moyenne d'environ huit élèves présents par sieste contée. Ces questionnaires étaient remis à la fin de l'heure et remplis de façon anonyme. La professeure documentaliste s'éloignait des élèves pour qu'ils ne se sentent pas observés et c'est un élève qui regroupait les feuilles afin que les élèves n'aient pas l'impression d'être « identifiables ».

Ce questionnaire¹⁹, reprenant les mêmes questions pour chaque sieste contée, visait à constater si la sieste contée permettait aux élèves de se détendre, d'être apaisé et si elle leur permettait d'apprécier la lecture, si elle leur donnait l'envie de lire. Il paraît intéressant d'analyser dans un premier temps les résultats des questionnaires dans leur ensemble, avant de s'intéresser à l'évolution des réponses au cours de l'année scolaire.

• Analyse générale des questionnaires

Pour la première question « Je me sens... », 93% des élèves ont entouré le mot « zen » et 27% le mot « joyeux(se) ». Des sentiments plus négatifs étaient présents dans les choix (le stress, la colère, la tristesse,...) mais les élèves n'ont sélectionné que les sentiments positifs présents dans le questionnaire. On peut alors affirmer que la sieste contée semble rendre les élèves plus joyeux. Cela confirme les propos de Danièle Sallenave qui affirmait que la lecture pouvait rendre heureux et extraire les élèves de leur quotidien et de leur réalité parfois difficile. Cette première réponse des élèves semble confirmer que la lecture à voix haute peut apaiser le climat scolaire.

¹⁹ Questionnaire et synthèse des réponses à consulter aux annexes 3 et 4, pages 38-39 de ce mémoire.

Pour la deuxième question « Écris les mots qui décrivent cette sieste contée pour toi », les réponses ont été diverses et variées puisqu'elles étaient rédigées par les élèves. En voici une petite sélection : « détendant, agréable, magique, un moment de calme dans une atmosphère normalement bruyante » ; « calme, repos, bien-être », « relaxant, calme, passionnant » ; « repos, calme, sommeil », « très détendue », « reposante ». On peut noter que ce qui est récurrent dans ces mots sont les sentiments de repos et de bien-être. Les élèves semblent apprécier et avoir besoin de ce calme lié à la sieste contée. Certains élèves se sont même endormis durant ces moments. La lecture leur offre un moment de détente, de pause dans leur quotidien. Les siestes contées permettent aux élèves d'associer la notion de bien-être à la lecture, ce qui est un bon moyen de la promouvoir et de les inciter à lire davantage.

Pour la troisième question « Ce moment m'a apaisé(e), je me sens plus détendu(e) », 100% des élèves ont répondu « oui ». Les résultats sont significatifs : sur les quatre-cinq élèves interrogés, tous se sentent apaisés après la lecture. Ce résultat confirme nos propos liés à la deuxième question. La lecture permet d'apporter aux élèves le repos.

Pour la quatrième et dernière question, « La lecture m'a donné envie de découvrir la suite du livre ou de lire un livre de cet auteur », 73% des élèves ont répondu « oui » et 27% « non ». Pour cette question, les réponses sont plus nuancées que pour la question précédente. Pour 73% des élèves, la lecture à voix haute a permis de susciter l'envie de lire ou de découvrir un auteur, mais pour 27%, la lecture n'a pas provoqué cette envie. Toutefois, le nombre d'élève ayant répondu positivement est quand même assez élevé, et l'on peut affirmer que la lecture à voix haute peut être un outil de promotion de la lecture.

Les réponses négatives permettent de rappeler que la lecture à voix haute n'est pas un outil « magique », ce n'est pas un outil qui permet à tous les élèves de devenir de grands lecteurs. Mais, n'oublions pas que la lecture-écoute est aussi un moyen de lire. Il n'y a pas que la lecture silencieuse et solitaire qui existe. Ces élèves, même s'ils répondent « non » à cette question, ont lu pendant ce temps de la sieste contée. La présence de ces élèves est déjà un point positif car ils ont lu pendant ces 45 minutes. La lecture à voix haute est un outil qui permet d'ouvrir la lecture à tous, même à ceux qui n'aiment pas lire un texte écrit. Les siestes contées

permettent aux petits lecteurs ou aux réfractaires à la lecture dite « classique » de lire d'une autre façon et d'associer la lecture à un moment de plaisir. En effet, les élèves qui ont répondu « non » à cette question, ont répondu « oui » à la troisième qui totalise 100% de réponse positive. Le bilan sur les siestes contées et leurs actions restent donc très positifs. C'est un outil, associé à d'autres actions, qui développe le goût et le plaisir de lire.

• Évolution des réponses au cours de l'année scolaire

Après avoir analysé l'ensemble des réponses du questionnaire, il semble intéressant d'effectuer une analyse plus précise des résultats. La comparaison entre le premier questionnaire, datant du mois d'octobre, et le dernier questionnaire remis au mois d'avril permettra de relever si une évolution est visible au cours de l'année scolaire. Étant donné que certains élèves viennent à chaque sieste contée, on pourra observer si les effets sont les mêmes ou s'ils sont différents.

Pour remettre notre analyse dans leur contexte, la sieste contée du mois d'octobre portait sur le thème des sorcières tandis que la sieste contée du mois d'avril traitait de la culture asiatique et des samouraïs. La première sieste contée comptait 7 participants, tandis que celle du mois d'avril comptait 11 participants. Une évolution au niveau du nombre d'élèves volontaires est à souligner.

Pour la première question, les résultats sont sensiblement les mêmes, à l'exception du nombre de réponses « joyeux(se) » qui est plus élevé lors de la sieste contée sur les sorcières où un texte humoristique, *La Sorcière de la rue Mouffetard* de Pierre Gripari, a été lu. On peut donc constater que le texte lu peut influencer sur l'état d'esprit des élèves, comme l'affirme Danièle Sallenave.

Pour la deuxième question, les réponses sont toutes positives, on peut simplement noter des différences dans le vocabulaire : pour le mois d'octobre on retrouve un vocabulaire lié à la magie (« sorcière », « sort », « magie », « conte de fée ») tandis qu'au mois d'avril on retrouve un champ lexical lié à l'Asie (« samouraï », « sabre », « légende »).

Pour la quatrième question²⁰, les réponses évoluent entre les deux siestes contées. Pour la sieste contée sur les sorcières, 58% des élèves avaient envie de

²⁰ Nous passons la troisième question qui ne comprend que des réponses positives, comme c'est le cas pour toutes les autres siestes contées.

découvrir la suite du livre ou un auteur tandis que pour la sieste contée sur l'Asie, 82% des élèves répondent positivement. On constate une forte évolution entre les deux réponses. La première sieste contée recueille moins de réponses positives que la dernière sieste contée présentée aux élèves. Cette évolution est très positive et met en lumière le fait que la présence de siestes contées tout au long de l'année scolaire est bénéfique et donne l'envie de lire. Cette évolution peut être expliquée par le goût des élèves pour la lecture qui se développe au fil des lectures, mais aussi par un meilleur choix des textes et une pratique plus assurée de la lecture à voix haute par la professeure documentaliste au fil des séances.

L'analyse de ces résultats permet donc d'affirmer que les siestes contées sont bénéfiques pour les élèves. Elles permettent d'associer la lecture à la notion de bien-être, de donner l'envie de lire aux élèves, de faire lire les élèves par un autre biais que le texte papier, et d'apaiser les élèves, de proposer un moment de calme et d'évasion qui est plus que nécessaire par ces temps difficiles. On peut ainsi confirmer le fait que la lecture à voix haute participe à la promotion de la lecture et qu'elle peut être un outil pour améliorer le climat scolaire d'un établissement.

3. La lecture à voix haute, un outil pour développer les compétences des élèves

3.1 Écouter des lectures à voix haute : développer l'argumentation et la sensibilité des élèves

3.1.1 « L'heure du conte » : cultiver le goût de lire et améliorer l'expression orale :

Parmi les quatre professeures de français présentes dans le collège, l'une d'entre elle était particulièrement enthousiaste pour travailler avec ses élèves autour de la lecture à voix haute. Face au travail de recherche effectué dans le cadre de ce mémoire, elle a été particulièrement intéressée pour participer à des ateliers, des moments de lecture. C'est ainsi qu'a été mis en place « l'heure du conte » : dans le cadre du cours de français et du programme de Lettres, la professeure de français et la professeure documentaliste, ont proposé durant les cours de français, des lectures à voix haute aux élèves. Le but était d'ouvrir la séquence de la professeure de français par la lecture orale de textes aux élèves. Cela permettait de donner un aperçu plus ludique de la thématique aux élèves et de susciter leur intérêt et leur curiosité. Dans le cadre de cette « heure du conte », il était important de choisir des textes variés pour présenter la thématique choisie dans son ensemble, mais aussi de sélectionner des textes qui allaient provoquer une émotion, un intérêt chez l'élève afin qu'ils aient envie de découvrir d'autres textes en lien avec ceux qui sont écoutés.

La classe à laquelle a été proposé ce moment est la classe de sixième dont les résultats au test « Fluence » était le plus « mauvais ». L'objectif de ces séances étaient de pouvoir travailler avec les élèves de façon différente, d'aborder la lecture autrement que sous le format papier qui décourage les élèves de cette classe. Ainsi, les thématiques travaillées ont été le conte et la mythologie. Ces thématiques sont celles au programme du cours de français.

« L'heure du conte » a été proposée à deux reprises. Elle était mise en place en début de séquence, c'était la première séance qui ouvrait le travail des élèves sur une thématique. Elle se déroulait au CDI, sur une séance de 1h30 avec, pour lectrices, la professeure de français et la professeure documentaliste. L'espace était

aménagé de façon à être accueillant pour les élèves, des fauteuils et tapis de sol étaient mis en place pour former un petit espace chaleureux.

Déroulement de l'heure du conte

(Séance d'1h30)

10 mn : présentation de la thématique

1h : lectures par les professeures

20 mn : temps d'échange

Le déroulement était le suivant. La professeure de français ouvrait la séance en présentant les grands aspects de la thématique évoquée lors de la séance puis les lectures commençaient. Les deux professeures alternaient leurs lectures pour varier les voix. Elles avaient, avant la séance, échangé sur leurs choix afin de proposer des textes variés²¹. À la fin des lectures, un temps assez long (20 minutes environ) était consacré aux échanges avec les élèves ainsi qu'à la distribution des questionnaires. Les questions étaient d'abord axées sur l'avis et les préférences des élèves pour ensuite être centrés sur des questions en lien avec le français afin d'amorcer les notions importantes pour la séquence. Ces échanges permettaient de travailler les compétences en information-communication des élèves. Chacun devait exprimer de façon argumentée son avis, tout en respectant celui des autres. Ces échanges étaient un bon entraînement à l'expression orale, qui, comme nous l'avons vu précédemment, est très importante à l'École et dans la vie future de l'élève.

Ces deux séances ont été positives pour la professeure de lettres et la professeure documentaliste. L'enseignante de discipline a pu constater un meilleur intérêt de ses élèves pour les séquences qui étaient ouvertes sur une séance « d'heure du conte », les élèves étaient plus actifs en classe et montraient plus de motivation à travailler et à effectuer les lectures demandées. Les élèves étaient engagés dans la séquence pédagogique et semblaient plus intéressés. La professeure documentaliste a, quant à elle, pu constater une hausse de la fréquentation du CDI par les élèves de la classe participant à ces séances de lecture à voix haute. Un grand nombre d'élèves souhaitaient se rendre au CDI lors de la pause méridienne ou durant les heures de permanence, alors qu'au début de

²¹ Par exemple, sur la thématique des contes, les textes ont été choisis pour proposer des auteurs originaires de différents pays pour montrer de la diversité des approches aux élèves.

l'année scolaire ces mêmes élèves n'avaient pas l'envie de s'y rendre. Le nombre de prêts dans cette classe est également important²² : c'est la classe qui a emprunté le plus de livres dans l'année scolaire. Le travail en lien avec la professeure de lettres semble provoquer une dynamique positive chez les élèves qui découvrent le CDI sous un nouveau jour.

3.1.2 Lectures par des intervenants extérieurs : développer la sensibilité des élèves

Faire lire à voix haute les professeurs est bénéfique pour les élèves, mais, pour éloigner la lecture du rôle de l'enseignant et de l'École dans l'imaginaire des élèves, la venue d'intervenants extérieurs peut être une action appréciable²³. Le rapport à la lecture pouvait être différent grâce à cela. Au collège du Mont d'Or, dans le cadre du Prix littéraire du 04, des intervenants extérieurs, bénévoles de l'association *Éclats de lire*, sont intervenus dans une classe de 3e qui participait au prix. Ils ont lu à voix haute aux élèves des extraits de livres participants au prix littéraire. Le but de ces lectures était de faire découvrir les textes aux élèves avant qu'ils ne les découvrent avec la professeure documentaliste et la professeure de français.

La venue des bénévoles a eu lieu dans le cadre d'une heure de cours de français. Trois lecteurs sont venus présenter des textes, chacun a lu un extrait d'un livre choisi. Cela a été très intéressant puisque la lecture, la mise en scène a été différente selon le lecteur. Les textes étaient offerts de trois manières différentes. Chaque bénévole, a, par sa lecture, exprimer sa personnalité, et de cette manière les élèves avaient un choix dans l'interprétation, ils pouvaient apprécier la multiplicité des voix. Les textes lus étaient très différents les uns des autres : texte fantastique, texte réaliste et poème. Les formes et les styles étaient multiples ce qui rendait encore plus intéressant la séance.

²² Les élèves de cette classe ont emprunté 267 livres durant l'année scolaire. C'est le nombre de prêts par classe le plus important pour l'ensemble du collège.

²³ Au début de l'année, la professeure documentaliste avait pris contact avec la médiathèque de Manosque qui proposait des lectures à voix haute par des médiateurs culturels, mais cela a été trop difficile à mettre en place à cause de la situation sanitaire. Toutefois, cela est une très bonne piste à explorer puisqu'elle pourrait créer un lien avec un lieu culturel. Une venue en médiathèque pourrait être très enrichissante pour les élèves.

La lecture par les intervenants a eu lieu durant une heure, sur le temps d'un cours de français dans la classe avec laquelle la professeure documentaliste²⁴ participe au prix littéraire du 04. Ce temps de lecture a eu lieu dans le CDI qui avait été aménagé pour l'occasion : des chaises avaient été installées en demi-cercles autour des trois lecteurs. Les bénévoles ont tout d'abord fait un rappel sur le prix littéraire, puis ont effectué, à tour de rôle, la lecture du livre de leur choix. Les lectures offertes ont été variées et suivies d'un temps d'échange axé autour du ressenti des élèves. Cette discussion a fait émerger plusieurs points dont la multiplicité des voix qui a été appréciée par les élèves. Chaque élève a pu apprécier au moins l'un des textes grâce aux différents genres et lectures proposées. Suite à ce moment de lecture, un questionnaire²⁵, s'inspirant de celui proposé lors des siestes contées, a été distribué aux élèves de façon anonyme. Analysons ces résultats.

Pour la première question « Je me sens... », 71% des élèves ont répondu « zen », 22% « joyeux(se) », puis on retrouve, à hauteur de 2%, « stressé(e) », « surpris(e) » et « ennuyé(e) ». Ces résultats se rapprochent de ceux des siestes contées. La majorité des élèves ressentent une sensation de bien-être lors de l'écoute de lectures à voix haute. Ce sentiment touche également les plus grands comme l'illustrent ces chiffres reposant sur une classe de troisième. Eux aussi apprécient qu'on leur lise des histoires. La troisième question montre que contrairement aux siestes contées, les élèves se sentent moins apaisés suite à ce moment (76,5% de réponses positives). Cela peut s'expliquer par le contexte qui n'est pas le même : séance obligatoire, qui se déroule durant une heure de cours et dans une atmosphère moins paisible (pas de tapis ou de fauteuil pour s'allonger). Les résultats sont tout de même très positifs.

Les réponses à la deuxième et à la cinquième question mettent en lumière la sensibilité à la lecture des élèves. 53% des élèves souhaitent assister à une autre séance de lecture à voix haute tandis que les 47% restants ne le souhaitent pas. Les élèves qui ont répondu positivement ont répondu à la deuxième question contrairement à ceux qui ont répondu négativement. Ces résultats sont assez

²⁴ Cette intervention a été mise en place par Mme Pinon, professeure documentaliste TZR en poste au Mont d'Or pour compléter le temps de présence de la professeure documentaliste stagiaire, Mme Guillemant.

²⁵ Questionnaire et réponses présents aux annexes 5 et 6, pages 40-41.

paradoxaux car les élèves ont répondu à 76,5% que ce moment était apaisant mais pourtant seulement 53% des élèves souhaitent renouveler l'expérience.

Enfin, la question 4 confirme notre hypothèse quant aux bénéfices de la multiplicité des voix pour toucher les élèves. 88% des élèves souhaitent découvrir la suite de l'un des livres. Lorsque l'on demande à l'élève de citer le titre qu'il aimerait lire, on peut apprécier le fait que les trois livres ont été cités. L'un des ouvrages connaît plus de succès (8 citations) mais les deux autres ne sont pas pour autant oubliés (4 et 3 citations). On peut ainsi affirmer que la lecture à voix haute de ces trois textes a pu permettre de plaire à chacun, de toucher différentes personnalités et sensibilités.

Ces résultats mettent en lumière le fait que la lecture à voix haute permet de travailler la sensibilité en développant les goûts personnels et ainsi la personnalité des élèves. Offrir la lecture de textes littéraires variés, par l'intermédiaire de voix différentes est un excellent moyen de développer cette sensibilité littéraire. Faire découvrir différents genres par différentes voix, et donc interprétation, permet aux élèves de découvrir la littérature qui lui plaît particulièrement. La découverte et l'expression de cette sensibilité sont particulièrement importantes pour le développement de l'élève et pour sa vie de futur citoyen. Suite à cette séance de lecture à voix haute, l'élève va devoir, dans le cadre du cours de français, réaliser un court texte argumentatif afin d'expliquer quel est le livre qu'il a préféré. Ce travail permettra l'expression de ses sentiments et de son point de vue en utilisant un vocabulaire précis. Il prépare ainsi l'élève à la vie sociale où il sera confronté à des points de vues différents qu'il devra respecter.

3.2 Faire lire à voix haute : développer les compétences orales des élèves

La lecture à voix haute est un outil qui permet de développer la sensibilité et l'argumentation des élèves, mais elle peut aussi être un moyen de développer les compétences orales des élèves. En effet, la lecture à voix haute peut aussi être pratiquée par les élèves, qui deviennent ainsi acteurs du moment de lecture.

C'est pourquoi une séance autour de la lecture à voix haute par les élèves a été mis en place au sein de l'établissement du Mont d'Or. Ce travail a été réalisé avec la classe de sixième et la professeure de lettres qui ont participé à « L'heure du Julie Guillemant

conte ». L'idée de réaliser cet atelier est apparue suite à la première séance de « L'Heure du conte ». Après discussion avec la professeure de lettres, l'idée de proposer une séance où les élèves lisent à leur tour à voix haute a semblé propice.

Le concept était le suivant : dans le cadre du cours de français, les élèves devaient lire un livre au choix, parmi une sélection proposée par la professeure documentaliste qui comportait deux niveaux : petits lecteurs (pour les élèves en difficulté) et grands lecteurs (pour les élèves qui lisent correctement). Suite à leur lecture, les élèves devaient écrire un résumé de l'oeuvre, savoir exprimer leur avis sur le livre, choisir leur passage préféré ainsi qu'un objet en lien avec la lecture. Ce travail allait être présenté oralement, du fait, le passage préféré serait lu à haute voix, comme l'avaient fait les professeures durant « L'Heure du conte ». En amont de la séance, les professeures ont présenté aux élèves des conseils et astuces pour bien lire à voix haute. Ces conseils portaient sur la lecture (accords, rythme), la respiration et la posture à adopter.

Ce travail a été présenté oralement, devant la classe, durant deux cours de français (deux séances d'1h30) qui se sont déroulés au sein du CDI avec la professeure de lettres et la professeure documentaliste. Au début de l'heure, les enseignantes ont rappelé aux élèves le travail à présenter et quelques conseils pour l'expression orale. Ces séances étaient très intéressantes car plusieurs constats ont pu être faits. Tout d'abord, les élèves volontaires pour présenter leur travail n'étaient pas les élèves ayant de bons résultats en français mais plutôt ceux qui étaient en difficulté. Travailler oralement a permis aux élèves peu « scolaires » de s'épanouir et de pouvoir présenter fièrement leur travail. Les élèves qui sont peu à l'aise à l'écrit ont pu s'exprimer sans crainte, ils semblaient plus libres et moins anxieux grâce à l'oral. Le fait de ne pas écrire et donc de ne pas avoir peur de faire de fautes d'orthographe ou de grammaire a pu libérer les élèves. Le changement de support de présentation du travail est bénéfique pour tous. Il permet aux élèves peu à l'aise à l'écrit de s'exprimer plus librement et aux élèves plus à l'aise à l'écrit de développer leurs compétences orales.

Les professeures ont également observé que le travail avait été effectué avec un grand sérieux. À quelques exceptions près, tous les élèves avaient lu le livre et préparé un travail de qualité, y compris les élèves qui ne travaillent pas ou très peu à la maison habituellement. Le fait que le travail soit oral a été une source de

motivation. Cela est apparu lors du dialogue avec les élèves qui a montré que l'oral débloquent la peur de se tromper, de faire des erreurs. Les élèves peu à l'aise à l'écrit ont pu utiliser l'oral pour mettre en avant leurs connaissances et leur travail.

Une autre observation a pu être faite. Les « bons » élèves ont, en général, été moins à l'aise que les élèves en difficulté. En effet, ces derniers se sont la plupart du temps exprimés sans lire leurs notes, tandis que les élèves ayant de bons résultats ont eu plus de mal à s'exprimer en se libérant du support écrit. Ils lisaient leurs fiches ce qui rendait leur présentation moins dynamique et vivante. À la fin des séances, les élèves ont réalisé un classement de leurs présentations préférées et ce sont trois élèves qui n'ont pas de très bons résultats en français qui ont été choisis. Les arguments des élèves étaient que les présentations étaient dynamiques, que les élèves ne regardaient pas leurs notes et donnaient vraiment envie de lire le livre grâce à la spontanéité du discours. Ce travail a permis aux élèves de comprendre, par l'observation et par leur propre expérience, ce qu'était une bonne présentation orale. Les observations faites par les professeurs ont permis de proposer aux élèves des conseils personnalisés pour améliorer leurs compétences orales.

En outre, ce travail oral a permis aux élèves d'apprendre à mieux se connaître eux-même et aussi entre eux. Les élèves, après chaque intervention, applaudissaient leur camarade et le félicitaient. Cela a permis à chacun de découvrir ses camarades de classe et de mieux s'apprécier les uns les autres, par la lecture mais aussi par l'écoute respectueuse. Comme vu précédemment, la lecture à voix haute est un don de soi qui permet de mieux connaître l'autre. La professeure a remarqué une meilleure entente, un meilleur climat dans la classe après ces séances, les moqueries étaient moins fréquentes²⁶ après ce moment de « mise à nu » de chacun.

Il est donc bon de noter que la capacité à s'exprimer à l'oral diffère d'un élève à un autre et qu'il est important de travailler cette compétence. Un élève peut être excellent à l'écrit mais peu à l'aise à l'oral, ce qui peut desservir son travail. Dans le monde actuel, il est important de savoir s'exprimer oralement, les professeurs doivent travailler cette compétence avec les élèves pour que chacun ait une chance de réussir et de s'épanouir dans sa vie personnelle et professionnelle.

²⁶ Bien sûr, la lecture à voix haute n'est pas un outil miraculeux, mais si l'action est souvent répétée tout porte à croire que le climat de classe serait meilleur.

Conclusion

En définitive, la lecture à voix haute est un outil complexe : lire à haute voix demande une préparation, une réflexion autour des éléments qui vont constituer la lecture (le lieu, la musique, le moment adéquat,...). Mais, ce travail est bénéfique car il permet d'apporter une multitude de connaissances, de compétences et de bien-être aux élèves.

La lecture oralisée permet d'apaiser le climat scolaire. Les élèves ressentent un bien-être et un apaisement après l'écoute des textes. Comme l'a démontré notre étude, quel que soit leur âge, les élèves ont besoin de ce moment de calme et de repos. La lecture à voix haute est donc intéressante pour tous les niveaux, de l'école élémentaire au lycée. Il ne faut pas la limiter aux jeunes enfants. Elle permet aussi la promotion de la lecture : lire à voix haute aux élèves suscite l'envie de lire. Proposer des siestes contées ou des temps de lecture à voix haute permet aux élèves de dissocier la lecture des cours de français, des lectures obligatoires ou des analyses de texte. Elle permet d'offrir aux élèves une autre vision de la lecture, plus libre, plus poétique. Lire à voix haute ouvre la lecture à tous, elle devient vivante et plus accessible, quelque soit leur niveau de lecture des élèves. Enfin, la lecture à voix haute est un très bon outil pour développer les savoirs et les compétences des élèves. Lire à voix haute permet d'apporter des connaissances littéraires aux élèves grâce à la multiplicité des genres et des voix ; de travailler l'argumentation en exprimant leur point de vue ; de travailler l'expression orale lorsque les élèves deviennent acteurs de la lecture à voix haute mais aussi de sensibiliser les élèves aux valeurs de la République par l'expression de sa sensibilité, de ses opinions et le respect de celles d'autrui.

La lecture à voix haute peut se pratiquer sous de multiples formes (sieste contée, atelier de lecture, heure du conte, par la venue d'intervenants extérieurs,...). Le professeur documentaliste, qui développe une politique de lecture en collaboration avec les autres enseignants, peut s'approprier la lecture à voix haute afin de proposer, d'imaginer et d'innover pour ouvrir l'élève à l'imaginaire et aux bénéfices offerts par la lecture. Il serait intéressant de poursuivre cette action autour de la lecture en la liant à l'écriture. Une progression autour d'un auteur pourrait être envisagée : les élèves découvrirait un auteur par le biais de la lecture à voix haute, puis, dans le cadre d'un atelier d'écriture, pourraient devenir auteurs de textes.

Bibliographie

Lecture à voix haute

- Dheur, S. (2017). « La lecture à voix haute, entre écriture et oralité ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 11, 168-185.
- Jean, G. (1999). *La Lecture à haute voix*. Paris : Les éditions de l'atelier.
- Lösener, H. (2018). « La lecture à haute voix dans l'enseignement ». *Didactiques en Pratique*, 05, 63-70.
- Outers, P. (2019). « La lecture à voix haute de contes ». *Didactiques en Pratique*, 05, 79-86.
- Petit, M. (2014). *Lire le monde, expériences de transmission culturelle aujourd'hui*. Paris : Belin.
- Reyزابال, M. V. (1994) « La lecture à voix haute », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 02, 83-86.

Sociologie de la lecture

- Causse, R. (2005). *Qui lit petit lit toute la vie*. Paris : Albin Michel.
- Petit, M. (2002). *Éloge de la lecture, la construction de soi*. Paris : Belin.
- Sallenave, D. (2009). « *Nous, on n'aime pas lire* ». Paris : Gallimard. pratiques

Bibliothérapie

- Bettelheim, B. (1999). *Psychanalyse des contes de fées*. Paris : Pocket.
- Détambel, R. (2015). *Les livres prennent soin de nous, pour une bibliothérapie créative*. Paris : Actes Sud.
- Saint-Dizier, M. (2009). *Le pouvoir fascinant des histoires, ce que disent les livres pour enfants*. Paris : Autrement.

Bibliographie pratique

Sélection de lectures

Coup de coeur : la collection « Petite Poche » des éditions Thierry Magnier



Une collection très intéressante qui repose sur des histoires courtes aux thèmes très variés. Ils sont parfaits pour la lecture à voix haute et sont de très bonnes références dans les rayons du CDI pour les petits lecteurs.

Le site internet de la maison d'édition propose des fiches pédagogiques (qui donnent notamment des pistes pour proposer des ateliers d'écriture), ainsi que des sélections par niveau de lecture et par thématique pour exploiter les livres au mieux.

➔ <http://petitepoche.fr/collection/>

Livres préférés des élèves :

- Coppin, B. (2017). *Reines et princesses*. Paris : Fleurus.
- Mackesy C. (2020). *L'Enfant, la Taupe, le Renard et le Cheval*. Paris : Les Arènes.
- Mathis, J.M. (2015). *Cinq, six bonheurs*. Paris : Thierry Magnier.
- Saint-Exupéry A. (2015). *Le Petit Prince - Le grand livre pop-up*. Paris : Gallimard Jeunesse.
- Von Grüt, A. (2018). *Il était une fois des femmes fabuleuses*. Paris : Larousse Jeunesse.

Guides pour sélectionner les livres :

- Goy, H. et Lenté, T. (2019). *Bibliothérapie, 500 livres qui réenchangent la vie*. Paris : Hachette.
- Lévêque, T. et N. (2020). *En Quête d'un grand peut-être*. Paris : éditions du grand peut-être.

Bibliographie pratique

Sélection de podcasts

Les Odyssées par France Inter (avec Pronote)



« France Inter invite les enfants de 7 à 12 ans à se plonger dans les aventures des grandes figures de l'histoire »

Ce podcast est très intéressant à exploiter pour compléter les lectures effectuées lors de la sieste contée. De nombreuses personnalités sont représentées, autant des femmes que des hommes, dans des domaines divers et variés (médecine, histoire, politique, science,...).

Les plus appréciés : Jeanne de Brigue, une incroyable sorcière du Moyen-Âge ; Tomeo Gozen, l'histoire d'une femme samouraï ; deux pirates des Caraïbes.

Le feuilleton d'Artémis - Le podcast

Le feuilleton d'Artémis

La mythologie grecque en cent épisodes



Murielle Szac
Olivia Sautreuil

audiolib

•• bayard Lu par l'auteure

Ce podcast reprend les dix premiers chapitres du célèbre livre *Le feuilleton d'Artémis*. Ces derniers sont lus par l'auteure.

Ce podcast a été utilisé en complément de la lecture de l'ouvrage par la professeure documentaliste. Les passages lus par celle-ci étaient associés à ceux du podcast. Cela permettait l'alternance et le changement de rythme pour susciter l'attention des élèves.

À noter que ce livre est très apprécié des élèves et qu'il en existe d'autres de cette collection sur Hermès, Ulysse et Thésée.

Les disparus de Bas-Vouglans par France Culture



« Une série policière en 11 épisodes. Des squelettes retrouvés au fond d'un lac, deux adolescents qui mènent l'enquête, aidés par un drôle de curé, un petit village du Jura aux habitants peu bavards, des secrets bien gardés et des lettres anonymes : tels sont les ingrédients de cette série policière, pleine de rebondissements et de mystères... »

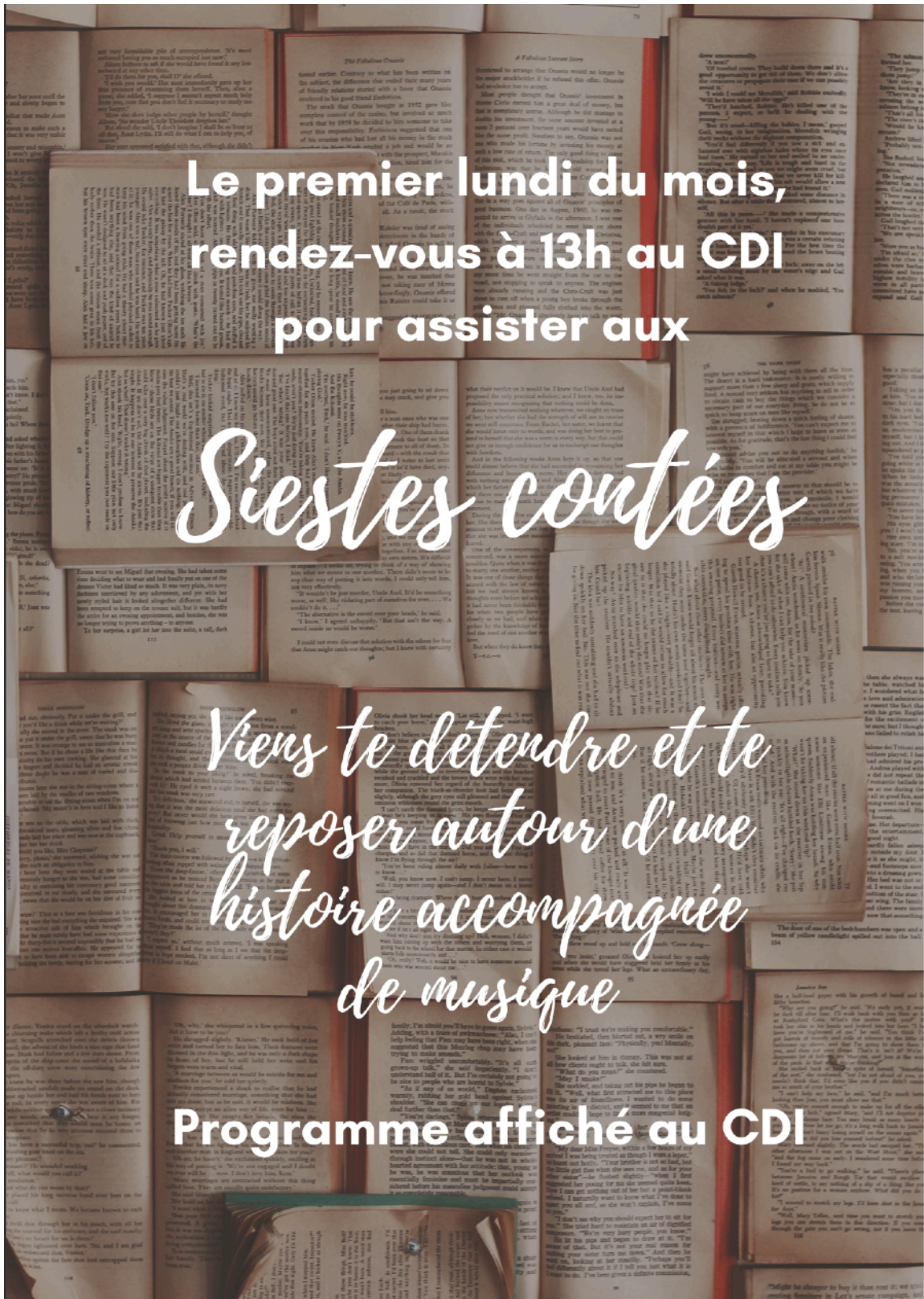
Une série policière qui a été appréciée par les plus grands (4e et 3e), elle a été écoutée sur plusieurs heures de siestes contées dédiées au genre policier.

Annexes

Annexe 1 - Affiche annuelle des siestes contées	36
Annexe 2 - Affiche sieste contée « Sorcières »	37
Annexe 3 - Questionnaire pour les siestes contées.....	38
Annexe 4 - Synthèse des résultats des siestes contées.....	39
Annexe 5 - Questionnaire pour le « Prix du 04 ».....	40
Annexe 6 - Résultats des questionnaires « Prix du 04 ».....	41

Annexe 1

Affiche annuelle présentant les siestes contées



Le premier lundi du mois,
rendez-vous à 13h au CDI
pour assister aux

Siestes contées

*Viens te détendre et te
reposer autour d'une
histoire accompagnée
de musique*

Programme affiché au CDI

(Réalisée sur CANVA)

Annexe 2
Affiche annonçant la sieste contée « Sorcières »



(Réalisée sur CANVA)

Annexe 3

Questionnaire concernant les siestes contées

Questionnaire sieste contée

- Je me sens... (entoure ce qui te correspond) :

stressé(e) joyeux(se) de mauvaise humeur surpris(e) en colère zen déprimé(e)

- Écris les mots qui décrivent cette sieste contée pour toi :

- Ce moment m'a apaisé(e), je me sens plus détendu(e) Oui Non
- La lecture m'a donné envie de découvrir la suite du livre ou de lire un livre de cet auteur Oui Non

Annexe 4

Synthèse des résultats des siestes contées

45 participants (moyenne de 8 élèves par sieste contée)

Question 1 : « Je me sens... »

Zen : 93 %

Joyeux(se) : 27%

Question 2 : (sélection de réponses)

- « Détendant, agréable, magique, un moment de calme dans un atmosphère normalement bruyant »
- « Calme, repos, bien-être »
- « Relaxant, calme, passionnant »
- « Pour moi ce moment m'a fait comprendre que les livres ce n'est pas ennuyeux, je voudrais recommencer :) »
- « Ça m'a détendu, ça m'a fait plaisir »
- « Passionnant, zen, agréable, détendu, sympa »
- « Ça m'a plu car c'était nouveau »
- « Très détendue »
- « Calme, détente »
- « Bien et reposant »
- « Repos, calme, sommeil »
- « Magique »

Question 3 : « Ce moment m'a apaisé »

Oui : 100%

Question 4 : « La lecture m'a donné envie de découvrir la suite du livre »

Oui : 73%

Non : 27%

Annexe 5

Questionnaire concernant l'intervention d'intervenants extérieurs pour le Prix littéraire du 04

Questionnaire lecture « Prix du 04 »

- Je me sens... (entoure ce qui te correspond) :

stressé(e) joyeux(se) de mauvaise humeur surpris(e) en colère zen ennuyé(e)

- Écris les mots qui décrivent cette lecture pour toi :

- Ce moment m'a apaisé(e), je me sens plus détendu(e) Oui Non

- La lecture m'a donné envie de découvrir la suite d'un livre Oui Non

Si oui, lequel ? -----

- Aimerais-tu assister à d'autres lectures à voix haute ? Si oui, sur quels thèmes ?

Annexe 6

Réponses des élèves au questionnaire « Prix du 04 »

Classe de 3e : 17 participants

Question 1 : « Je me sens... »

- Joyeux(se) : 22%
- Zen : 71%
- Stressé(e) : 2%
- Surpris(e) : 2%
- Ennuyé(e) : 2%

Question 2 : (8 élèves n'ont pas souhaité écrire)

- « La lecture était captivante » - « Bien lu, intéressant » - « émouvant »
- « Cool » - « destressé » - « Très bien » - « magnifique »
- « Ça détend et divertit »

Question 3 : « Ce moment m'a apaisé »

Oui : 76,5%

Non : 23,5%

Question 4 : « La lecture m'a donné envie de découvrir l'un des livres »

Oui : 88%

Non : 12%

Si oui, lequel ?

Tenir debout dans la nuit : 6 élèves

Eden : 4 élèves

Alma : 3 élèves

Question 5 : « Aimerais-tu assister à d'autres lectures à voix haute ? Si oui sur quel thème ? »

Oui : 53%

Non : 47%

Thématiques demandées : « problèmes de la société actuelle » ; « mangas » (deux demandes) ; « Sur tous les thèmes »

4ème de couverture

L'utilisation de la lecture à voix haute est souvent réduite à l'école élémentaire et à l'apprentissage de la lecture aux jeunes enfants. Pourtant, cette pratique peut se révéler être un outil utile pour tous les élèves : ce mémoire interroge l'intérêt de la lecture à voix haute au collège d'un point de vue pédagogique, éducatif et psychologique dans le but d'offrir un panorama le plus large possible sur son intérêt à l'École. Pour rendre compte de ces différents aspects de la lecture à voix haute, plusieurs activités sont proposées à des collégiens. Des moments où l'on écoute des histoires : des siestes contées, des lectures orales par des intervenants extérieurs ou des professeurs ; mais également des moments où les élèves deviennent acteurs de la lecture orale. À partir de l'analyse de questionnaires remis aux élèves et des observations effectuées par les professeurs, nous pourrions finalement affirmer l'importance de la lecture à voix haute au collège : amélioration du climat scolaire et du bien-être des élèves, promotion de la lecture, travail des compétences orales ou encore développement de la sensibilité des élèves.

The use of the reading aloud is often reduced at the elementary school and the learning of the reading to young children. However, this practice can turn out be a necessary tool for all students, for the youngest but also for adolescents. This dissertation is studying the interest of the reading aloud to high school from a pedagogical, educational, and psychological point a view. The benefits of the oral reading are analyzed under angles different in the objective to offer a panorama largest possible on its interest at the school. To report these different aspects of the reading aloud, many activities are proposed to secondary school student. Firstly, moments where we listen stories : naps told, oral readings by external speaker or professors. Secondly, moments where the students become actors of the reading oral. Lastly, from the analysis of questionnaires given to students and from the observations done by the professors, we can affirm the importance of the reading aloud in the high school. We measure an improvement of school atmosphere and serenity students while doing the promotion of reading, developing oral skills or student's sensibility.

Mots clés en français : lecture, oralité, collège, conte

Mots clés en anglais : reading, oral, high school, tale